

ENGAGEMENT

VOLONTÉ

**BUDGET
2024**

PRUDENCE

RÉALISME

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ÉPIPHANE

- 23.12.370 pour les prévisions budgétaires de 2024
- 23.12.376 pour le plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
- 24.01.011 pour l'adoption du règlement 408-24 sur les modalités de taxation et de tarification pour l'année 2024

Table des matières

Mot de la mairesse	4
Introduction au processus de présentation	5
Équilibre budgétaire	6
Budget de fonctionnement	9
Budget sur les investissements	11
La fiscalité (taxation et tarification)	13

Mot de la mairesse de la Municipalité



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec un profond respect pour chacun d'entre vous que je vous adresse aujourd'hui pour vous présenter le budget de notre municipalité pour l'année 2024. Cette année, nous sommes confrontés à des défis qui touchent directement la vie de nombreux membres de notre communauté, et je tiens à aborder ces questions avec sensibilité et empathie.

LE BUDGET EN BREF...

- **Le budget que nous présentons aujourd'hui reflète notre ENGAGEMENT envers le progrès et le bien-être de notre municipalité.**
- **Les projets et les initiatives que nous prévoyons pour cette année démontrent notre VOLONTÉ de répondre aux besoins changeants de notre population et d'assurer un avenir meilleur pour tous.**
- **Ce budget est aussi marqué par notre PRUDENCE dans la gestion des ressources et des finances municipales, ainsi que par notre RÉALISME dans l'évaluation des défis à relever.**

Nous reconnaissons également les défis que certains d'entre vous pourraient rencontrer, notamment en ce qui concerne les taxes foncières. L'application du nouveau rôle foncier pour la période 2024-2026 a conduit à des ajustements qui peuvent avoir un impact significatif sur les finances familiales. Cependant, je veux que vous sachiez que nous prenons ces préoccupations très au sérieux. Nous sommes conscients des difficultés que cela peut entraîner et nous nous engageons à travailler avec vous pour trouver des solutions équitables et durables.

En conclusion, je veux exprimer ma reconnaissance envers chaque membre de notre communauté pour votre soutien, votre patience et votre engagement envers notre municipalité. Ensemble, nous surmonterons ces défis et continuerons à faire de Saint-Éphane un endroit où il fait bon vivre pour tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2024 remplie de prospérité, de solidarité et de succès.

Rachelle Caron, mairesse
Magistrature 2021-2025

Introduction

Le budget municipal est un plan détaillé qui définit la façon dont les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité sont collectées et affectées. Le budget global comprend trois composantes principales:

1

Le budget de fonctionnement

Il s'agit des sommes nécessaires à tous les programmes et services offerts par la Municipalité à ses citoyens. Ainsi, l'administration municipale est responsable de certains services d'urgence, de la voirie locale, des eaux potables et usées, des parcs, de la vie communautaire, de la collecte des matières résiduelles, de l'éclairage public, etc.

2

Le budget des immobilisations

Il s'agit des investissements correspondant au Plan triennal d'immobilisations (PTI). La majeure partie de ce financement sert à maintenir et à remettre en valeur les infrastructures existantes. Dans les limites de sa capacité de payer, la Municipalité continue de soutenir la croissance, construisant de nouvelles infrastructures et investissant dans la communauté de son avenir.

3

La fiscalité taxation et tarification

Les taxes municipales représentent la principale source de revenus pour la Municipalité. Elles sont composées de la taxe foncière de base, des taxes foncières spéciales et consacrées au service de la dette. La tarification représente une source importante de revenus et est basée sur la consommation d'un service ou sa disponibilité dans certains cas.

Équilibre budgétaire

En vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2024	BUDGET 2023	ÉCART BUDGET 2024 VS 2023
REVENUS DE FONCTIONNEMENT			
Taxes foncières	1 115 242 \$	941 478 \$	173 764 \$
Taxes foncières sur une autre base	350 607 \$	314 991 \$	35 616 \$
Paiement tenant lieu de taxes	22 396 \$	22 171 \$	225 \$
Paiements de transferts	638 260 \$	472 615 \$	165 645 \$
Services rendus	172 377 \$	140 867 \$	31 510 \$
Imposition de droits	40 560 \$	46 434 \$	(5 874) \$
Amendes et pénalités	3 000 \$	3 000 \$	- \$
Intérêts	10 050 \$	11 110 \$	(1 060) \$
Autres revenus	75 762 \$	72 859 \$	2 903 \$
TOTAL – Revenus de fonctionnement	2 428 254 \$	2 025 525 \$	402 729 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	454 143 \$	388 489 \$	65 654 \$
Sécurité publique	219 406 \$	155 706 \$	63 700 \$
Voirie et transport	859 105 \$	868 710 \$	(9 605) \$
Hygiène du milieu	296 939 \$	279 083 \$	17 856 \$
Santé et bien-être	5 000 \$	9 000 \$	(4 000) \$
Aménagement, urbanisme et développement	55 716 \$	51 105 \$	4 611 \$
Loisirs et culture	208 425 \$	163 588 \$	44 837 \$
Frais de financement	251 660 \$	96 108 \$	155 552 \$
Amortissement réparti	721 975 \$	631 150 \$	90 825 \$
TOTAL – Dépenses de fonctionnement	3 072 369 \$	2 642 939 \$	429 430 \$
			- \$
Excédent (déficit) de fonctionnement AVANT la conciliation	(644 115) \$	(617 414) \$	(26 701) \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Immobilisations	721 975 \$	631 150 \$	90 825 \$
Remboursement de la dette	(61 158) \$	(61 748) \$	590 \$
Affectation – Transfert à l'investissement	(5 600) \$	(35 400) \$	29 800 \$
Affectation – Excédent de fonct. non affecté	- \$	104 123 \$	(104 123) \$
Affectation – Excédent de fonct. affecté	18 662 \$	- \$	18 662 \$
Affectation – Réserves financières et fonds réservés	(29 764) \$	(20 711) \$	(9 053) \$
TOTAL – Conciliation à des fins fiscales	644 115 \$	617 414 \$	26 701 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement APRÈS la conciliation	- \$	- \$	- \$

BUDGET DES IMMOBILISATIONS

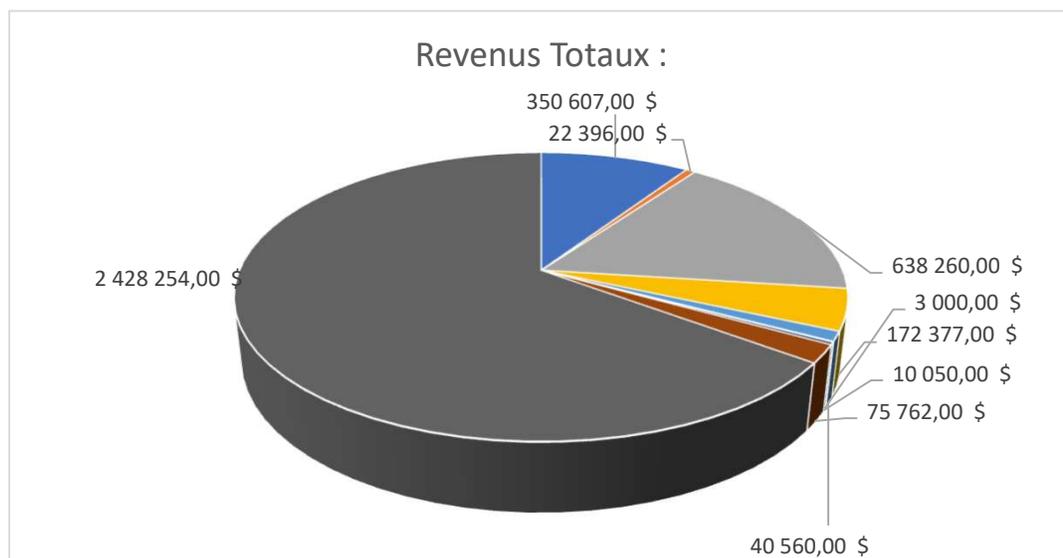
	BUDGET 2024	BUDGET 2023	ÉCART BUDGET 2024 VS 2023
REVENUS D'INVESTISSEMENTS			
Transferts – Gouvernement du Canada	80 355 \$	457 478 \$	(377 123) \$
Transferts – Gouvernement du Québec	174 359 \$	2 451 179 \$	(2 276 820) \$
Autres revenus	25 200 \$	96 458 \$	(71 258) \$
TOTAL – Revenus d'investissements	279 914 \$	3 005 115 \$	(2 725 201) \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS			
Administration générale	1 500 \$	- \$	1 500 \$
Sécurité publique	21 600 \$	25 150 \$	(3 550) \$
Voirie et transport	96 305 \$	2 812 431 \$	(2 716 126) \$
Hygiène du milieu	95 000 \$	80 845 \$	14 155 \$
Santé et bien-être	- \$	- \$	- \$
Aménagement, urbanisme et développement	- \$	- \$	- \$
Loisirs et culture	189 914 \$	627 845 \$	(437 931) \$
TOTAL – Dépenses d'immobilisations	404 319 \$	3 546 271 \$	(3 141 952) \$
Excédent (déficit) d'investissements AVANT la conciliation	(124 405) \$	(541 156) \$	416 751 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Financement à long terme de l'investissement	- \$	452 329 \$	(452 329) \$
Affectation de l'activité de fonctionnement	5 600 \$	35 400 \$	(29 800) \$
Affectation – Excédent de fonct. non affecté	- \$	19 832 \$	(19 832) \$
Affectation – Excédent de fonct. affecté	101 305 \$	15 845 \$	85 460 \$
Affectation – Réserves financières et fonds réservés	17 500 \$	17 750 \$	(250) \$
TOTAL – Conciliation à des fins fiscales	124 405 \$	541 156 \$	(416 751) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement APRÈS la conciliation	- \$	- \$	- \$

1 Le fonctionnement

Avec des efforts d'efficience toujours présents et la recherche de subventions, la maîtrise de la section du budget de fonctionnement permet de maintenir l'équilibre budgétaire.

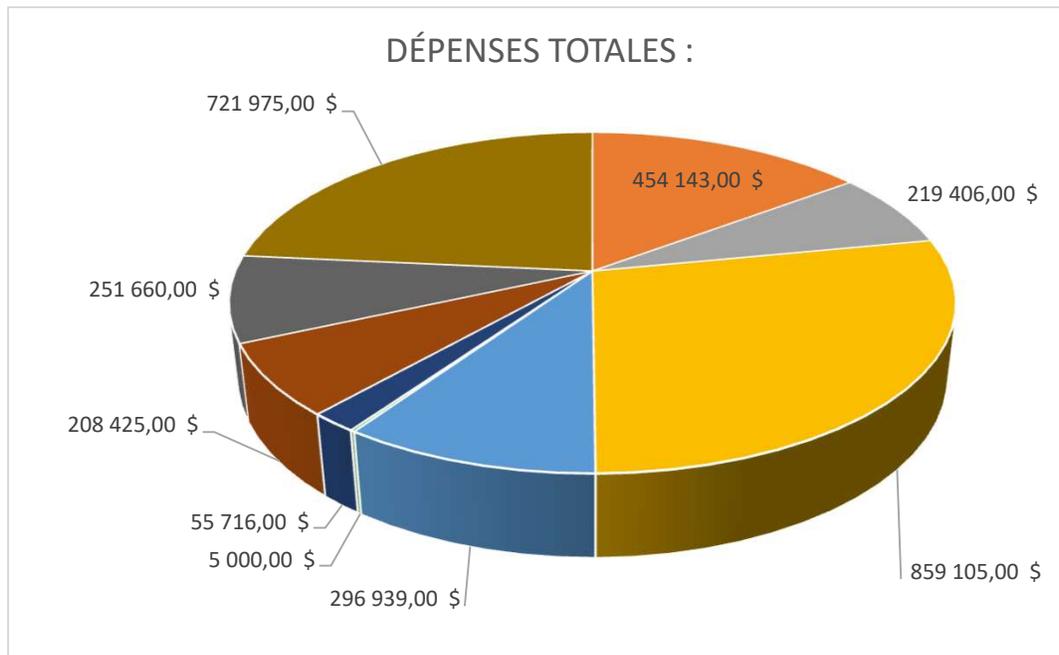
RÉPARTITION DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2024	BUDGET 2023
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		
Taxes foncières	1 115 242,00 \$	941 478,00 \$
Taxes foncières sur une autre base	350 607,00 \$	314 991,00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	22 396,00 \$	22 171,00 \$
Paiements de transferts	638 260,00 \$	472 615,00 \$
Services rendus	172 377,00 \$	140 867,00 \$
Imposition de droits	40 560,00 \$	46 434,00 \$
Amendes et pénalités	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Intérêts	10 050,00 \$	11 110,00 \$
Autres revenus	75 762,00 \$	72 859,00 \$
TOTAL – Revenus de fonctionnement	2 428 254,00 \$	2 025 525,00 \$



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

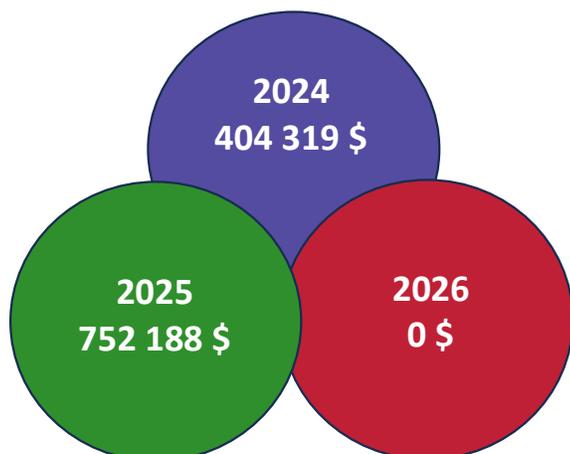
	BUDGET 2024	BUDGET 2023
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	454 143,00 \$	388 489,00 \$
Sécurité publique	219 406,00 \$	155 706,00 \$
Voirie et transport	859 105,00 \$	868 710,00 \$
Hygiène du milieu	296 939,00 \$	279 083,00 \$
Santé et bien-être	5 000,00 \$	9 000,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	55 716,00 \$	51 105,00 \$
Loisirs et culture	208 425,00 \$	163 588,00 \$
Frais de financement	251 660,00 \$	96 108,00 \$
Amortissement réparti	721 975,00 \$	631 150,00 \$
TOTAL – Dépenses de fonctionnement	3 072 369,00 \$	2 642 939,00 \$



2 Les investissements

Le programme triennal des dépenses en immobilisation (PTI) est un outil de planification permettant d'avoir une vision à moyen terme et de prévoyance. Il permet aussi de prioriser ses ressources financières selon des objectifs définis par le Conseil municipal.

Les sommes inscrites peuvent être modifiées en cours de route, le PTI étant un tableau de bord qui s'ajuste au regard des situations, des besoins et des imprévus.



Présentation sommaire par projet

2024

- Borne sèche 3^e Rang Ouest
- Mise aux normes du puits 1 et du réservoir
- Remplacement Sierra
- Ajout de deux lumières de rue
- Étude d'ingénierie civile - 1^{er} Rang (Option n°1)
- Étude d'ingénierie civile - 2^e Rang Est
- Renouvellement et remplacement des ordinateurs
- Remplacement des habits de combat - An 2 de 3
- Projet d'achat d'un éjecteur à fumée pour le Service incendie
- Rack pliable pour sécher les tuyaux
- Phase I - terminer projet d'aménagement du parc Desjardins (jeux d'eau)
- Projet de peinture de la surface asphaltée de la patinoire municipale en bleu pour limiter la chaleur résiduelle
- Climatisation (TECQ 19-24 + Hydro Québec)
- Projet de caméras (intérieur et extérieur)

2025

- Projet pour la poursuite du pavage asphalté sur le 1^{er} Rang
- Étude d'ingénierie civile - 4^e Rang Ouest (Option n°1)
- Pavage pont rang A
- Renouvellement et emplacement des ordinateurs
- Remplacement des habits de combat - An 3 de 3
- Phase 2 - projet d'aménagement du parc Desjardins (modules de jeux)
- Projet d'installation de lisière en polymère dans le bas des bandes de la patinoire municipale

2026

- Aucun projet

Présentation détaillée du PTI

NOM DES PROJETS PAR ANNEE	MOYENS DE FINANCEMENT				COUT TOTAL DU PROJET
	EMPRUNT A LONG TERME	SUBVENTIONS	FONDS ADMINISTRATION	AUTRES FONDS (SURPLUS, RÉSERVES)	
ANNÉE 2024					
Borne sèche 3e Rang Ouest				5 000 \$	5 000 \$
Mise aux normes du puits 1 et du réservoir		90 000 \$			90 000 \$
Remplacement du Sierra				53 200 \$	53 200 \$
Ajout de deux lumières de rue				2 315 \$	2 315 \$
Étude d'ingénierie civile - 1er Rang (Option n°1)				26 205 \$	26 205 \$
Étude d'ingénierie civile - 2e Rang Est				14 585 \$	14 585 \$
Renouvellement et remplacement des ordinateurs			1 500 \$		1 500 \$
Remplacement des habits de combat - An 2 de 3				17 500 \$	17 500 \$
Projet d'achat d'un éjecteur à fumée pour le Service incendie			2 100 \$		2 100 \$
Rack pliable pour sécher les tuyaux			2 000 \$		2 000 \$
Phase 1 - terminer projet d'aménagement du parc Desjardins (jeux d'eau)		139 000 \$			139 000 \$
Projet de peinture de la surface asphaltée de la patinoire municipale en bleu pour limiter la chaleur résiduelle		10 500 \$			10 500 \$
Climatisation (TECQ 19-24 + Hydro Québec)		27 214 \$			27 214 \$
Projet de caméras (intérieur et extérieur)				13 200 \$	13 200 \$
ANNÉE 2025					
Projet pour la poursuite du pavage asphalté sur le 1 ^{er} Rang		305 000 \$			305 000 \$
Étude d'ingénierie civile - 4 ^e Rang Ouest (Option n°1)				38 330 \$	38 330 \$
Pavage pont rang A				60 000 \$	60 000 \$
Renouvellement et emplacement des ordinateurs			1 500 \$		1 500 \$
Remplacement des habits de combat - An 3 de 3				11 852 \$	11 852 \$
Phase 2 - projet d'aménagement du parc Desjardins (modules de jeux)		292 955 \$		32 551 \$	325 506 \$
Projet d'installation de lisière en polymère dans le bas des bandes de la patinoire municipale		10 000 \$			10 000 \$
ANNÉE 2026					
Remplacement des habits de combats incendie – an 3 de 3	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
GRAND TOTAL	0 \$	874 669 \$	7 100 \$	274 738 \$	1 156 507 \$

3 La fiscalité (taxation et tarification)

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023	ÉCART 2024 VS 2023
TAXATION			
TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE DE BASE			
De base	0,50377 \$ / 100,00 \$	0,68633 \$ / 100,00 \$	(0,18256) \$ / 100,00 \$
TAUX DES TAXES SPÉCIALES			
Sûreté du Québec	0,05754 \$ / 100,00 \$	0,08719 \$ / 100,00 \$	(0,02965) \$ / 100,00 \$
Voirie locale	0,36258 \$ / 100,00 \$	0,51572 \$ / 100,00 \$	(0,15314) \$ / 100,00 \$
Supralocal	0,01900 \$ / 100,00 \$	0,02062 \$ / 100,00 \$	(0,00162) \$ / 100,00 \$
TAUX DES TAXES CONSACRÉES AU SERVICE DE LA DETTE			
Dette pour le camion incendie	0,03060 \$ / 100,00 \$	0,04694 \$ / 100,00 \$	(0,01634) \$ / 100,00 \$
Dette pour le 25% du coût de construction du réservoir d'eau potable	0,00511 \$ / 100,00 \$	0,00963 \$ / 100,00 \$	(0,00452) \$ / 100,00 \$
Dette pour l'agrandissement du garage municipal	0,01472 \$ / 100,00 \$	0,02263 \$ / 100,00 \$	(0,00791) \$ / 100,00 \$
Dette pour la réfection du 2 ^e Rang Ouest et du 4 ^e Rang Est	0,02278 \$ / 100,00 \$	0,03499 \$ / 100,00 \$	(0,01221) \$ / 100,00 \$
Dette pour les travaux de voirie sur le 2 ^e Rang Est et du 3 ^e rang Ouest	0,07821 \$ / 100,00 \$	/ 100,00 \$	0,07821 \$ / 100,00 \$
TAUX DE TAXES MUNICIPALES COMPLET			
Taux	1,09431 \$ / 100,00 \$	1,42405 \$ / 100,00 \$	(0,32974) \$ / 100,00 \$

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023	ÉCART 2024 VS 2023
TARIFICATION			
COMPENSATION AQUEDUC ET ÉGOUT			
Chalet 0 m ³ à 76 m ³	138,00 \$	125,00 \$	13,00 \$
Résidence, commerce et entreprise 0 m ³ à 182 m ³	416,00 \$	378,00 \$	38,00 \$
Garage 0 m ³ à 455 m ³	486,00 \$	442,00 \$	44,00 \$
Hôtel, bar et restaurant 0 m ³ à 1 364 m ³	1 197,00 \$	1 088,00 \$	109,00 \$
Habitation collective et institution publique 0 m ³ à 1 364 m ³	2 118,00 \$	1 925,00 \$	193,00 \$
Consommation excédentaire d'eau potable (par 4,55 m ³)	3,00 \$	3,00 \$	- \$
TARIFICATION POUR LA RÉSERVE FINANCIÈRE MISE EN PLACE POUR LA PROCHAINE VIDANGE DES ÉTANGS AÉRÉS – DERNIER PAIEMENT PRÉVU EN 2028			
Tarification unique	18,00 \$	18,00 \$	- \$
TARIFICATION POUR LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT DES HABITS DE COMBAT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – DERNIER PAIEMENT PRÉVU EN 2025			
Tarification unique	8,42 \$	8,42 \$	- \$
TARIFICATION POUR LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT DES APPAREILS RESPIRATOIRES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – DERNIER PAIEMENT PRÉVU EN 2038			
Tarification unique	13,40 \$	13,07 \$	0,33 \$
TARIFICATION POUR LE SERVICE DE RAMONAGE			
Tarification unique	67,19 \$	38,85 \$	28,34 \$

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023	ÉCART 2024 VS 2023
TARIFICATION DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES			
Tarification unique	93,30 \$	76,20 \$	17,10 \$
TARIF DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'ENLÈVEMENT, DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES DÉCHETS DOMESTIQUES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES			
Logement, résidence et bar supplémentaire <i>1 unité</i>	125,28 \$	116,91 \$	8,37 \$
Résidence saisonnière <i>0,5 unité</i>	62,64 \$	58,45 \$	4,19 \$
Ferme enregistrée <i>6 unités</i>	751,68 \$	701,46 \$	50,22 \$
Épicerie <i>3 unités</i>	375,84 \$	350,72 \$	25,12 \$
Restaurant <i>3 unités</i>	375,84 \$	350,72 \$	25,12 \$
Garage <i>3 unités</i>	375,84 \$	350,72 \$	25,12 \$
Hôtel et bar <i>3 unités</i>	375,84 \$	350,72 \$	25,12 \$
Atelier et entreprise <i>2 unités</i>	250,56 \$	233,81 \$	16,75 \$
Commerce de service <i>2 unités</i>	250,56 \$	233,81 \$	16,75 \$
Commerce de détail <i>2 unités</i>	250,56 \$	233,81 \$	16,75 \$
Casse-croûte <i>2 unités</i>	250,56 \$	233,81 \$	16,75 \$
Institution publique <i>8 unités</i>	1 002,24 \$	935,25 \$	66,99 \$
Habitation collective <i>6 unités</i>	751,68 \$	701,44 \$	50,24 \$

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023	ÉCART 2024 VS 2023
TARIF DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS DOMESTIQUES			
Logement, résidence et bar supplémentaire <i>1 unité</i>	89,96 \$	85,02 \$	4,94 \$
Résidence saisonnière <i>0,5 unité</i>	44,98 \$	42,50 \$	2,48 \$
Ferme enregistrée <i>6 unités</i>	539,76 \$	510,11 \$	29,65 \$
Épicerie <i>3 unités</i>	269,88 \$	255,05 \$	14,83 \$
Restaurant <i>3 unités</i>	269,88 \$	255,05 \$	14,83 \$
Garage <i>3 unités</i>	269,88 \$	255,05 \$	14,83 \$
Hôtel et bar <i>3 unités</i>	269,88 \$	255,05 \$	14,83 \$
Atelier et entreprise <i>2 unités</i>	179,92 \$	170,03 \$	9,89 \$
Commerce de service <i>2 unités</i>	179,92 \$	170,03 \$	9,89 \$
Commerce de détail <i>2 unités</i>	179,92 \$	170,03 \$	9,89 \$
Casse-croûte <i>2 unités</i>	179,92 \$	170,03 \$	9,89 \$
Institution publique <i>8 unités</i>	719,68 \$	680,14 \$	39,54 \$
Habitation collective <i>6 unités</i>	539,76 \$	510,11 \$	29,65 \$

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023	ÉCART 2024 VS 2023
TARIF DE COMPENSATION POUR LA PORTION DE 75% DE LA DETTE DU NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE			
Résidence <i>1 unité</i>	53,82 \$	62,04 \$	(8,22) \$
Résidence saisonnière <i>0,3 unité</i>	16,15 \$	18,62 \$	(2,47) \$
Garage <i>1,25 unités</i>	67,69 \$	77,57 \$	(9,88) \$
Hôtel et Restaurant <i>3 unités</i>	161,50 \$	186,16 \$	(24,66) \$
Institution publique et habitation collective <i>5 unités</i>	269,14 \$	310,24 \$	(41,10) \$

BUDGET MUNICIPAL 2024

DOCUMENT DE PRÉSENTATION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE GRAND PUBLIC

Copie numérique mise en ligne sur
le site Internet de la Municipalité
dans le menu Budget municipal
de l'onglet Administration municipale.

Copie papier mis à la disponibilité des citoyens au
bureau municipal dans le présentoir situé à la réception.



Municipalité de Saint-Épiphanie
220, rue du Couvent
Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0